



CAME Voice/Voix

Mainpro+ : l'évolution du DPC au CMFC

Amy Outschoorn, directrice, Développement professionnel continu, Collège des médecins de famille du Canada

MAINPRO (Maintien de la compétence professionnelle) est le programme du Collège des médecins de famille du Canada (CMFC) conçu afin de soutenir et de promouvoir le développement professionnel continu (DPC) des médecins de famille à la grandeur du Canada. Mainpro repose sur sept principes et valeurs clés (*simplicité, intégralité, disponibilité, réflexion et application, individualisation, validité scientifique et transparence*). MAINPRO a trois fonctions principales :

1. Fournir aux médecins de famille canadiens des normes et lignes directrices encadrant la participation aux activités de DPC.
2. Offrir aux médecins de famille un moyen pratique de suivre leurs activités de DPC.
3. Garantir une programmation de DPC qui respecte des normes élevées en matière d'éthique et de qualité grâce à un rigoureux processus d'agrément fondé sur l'évaluation par les pairs.

Toutefois, le portrait du DPC au Canada est en train de changer. Les apprenants sont de plus en plus à l'affût des occasions qui leur permettent de trouver une éducation accessible, pertinente, opportune, efficiente et intégrée dans la pratique. Par conséquent, la barre a été relevée en ce qui a trait aux normes et aux lignes directrices encadrant le DPC aux échelles nationale et internationale. Fidèle à cette tendance, le CMFC est sur le point de fixer une nouvelle norme à l'égard des pratiques exemplaires dans le domaine du DPC, appelée Mainpro+, dont le lancement est prévu pour le deuxième trimestre de 2016.

Mainpro+ s'inscrira dans un cadre prévoyant des critères de qualité fondés sur des données probantes aux fins de la certification des programmes (nommée actuellement « agrément des programmes »). Les six critères de qualité offrent un cadre de notation clair et mesurable à l'intention des fournisseurs, des examinateurs, des présentateurs et des membres qui partageront une compréhension commune de la façon dont les programmes deviennent certifiés par le CMFC comme donnant droit à 1, 2 ou 3 crédits par heure. Ces critères sont les suivants : évaluation des besoins et pertinence de la pratique, interactivité et engagement, intégration des données probantes, marche à suivre pour surmonter les obstacles au changement, évaluation et appréciation des résultats et renforcement de l'apprentissage.

Par conséquent, Mainpro+ offrira une plate-forme de divulgation des crédits sur le Web à la fois intuitive, rapide et efficiente. Il y aura davantage d'occasions pour les membres d'obtenir des crédits pour l'apprentissage basé sur la pratique, le tout s'inspirant du succès des principaux exercices de réflexion du CMFC tels que *Relier l'apprentissage à la pratique* et *Perles*. Cette refonte massive du programme Mainpro englobera une stratégie d'évaluation officielle du succès du programme au stade de son déploiement et après son lancement, pour s'assurer ainsi que le CMFC répondra aux besoins en constante évolution des médecins de famille du Canada, maintenant et au cours des années à venir.

Consultez notre site <http://www.cfpc.ca/Mainprochanges/>